

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

N° 80 27156

(54) Unité de poignée pour tableau de bord de véhicules automobiles.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). B 60 T 7/10; B 60 K 37/06.

(22) Date de dépôt..... 19 décembre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : RFA, 22 décembre 1979, n° P. 29 52 194.6.

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 28 du 10-7-1981.

(71) Déposant : DAIMLER-BENZ AG, résidant en RFA.

(72) Invention de : Karl Letzel, Elmar Nickel et Helmut Stober.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Regimbeau, Corre, Martin et Schrimpf,
26, av. Kléber, 75116 Paris.

La présente invention concerne une unité de poignée pour un tableau de bord de véhicule automobile utilitaire qui, dans la région de ce tableau de bord, comporte un levier de frein à main; l'unité de poignée com-
5 porte une cavité entre deux parties d'extrémité, sur laquelle passe une poignée disposée de façon dissymétrique par rapport aux parties d'extrémités et le long d'un bord latéral; le côté comporte une ouverture dans la région couverte par la poignée, située perpendiculairement à
10 l'axe de rotation du levier de frein à main.

Il existe déjà des unités de poignée de véhicules utilitaires dont l'une au moins des parties d'extrémité peut recevoir un organe supplémentaire qui, autrement, serait placé sur le tableau de bord. Cela permet d'obte-
15 nir une vue générale de l'ensemble du tableau de bord en permettant un emplacement favorable d'autres éléments de ce tableau, dans le cadre d'une place assez limitée. Un élément supplémentaire qui peut être intégré dans une partie d'extrémité est une bouche d'aération.

Indépendamment de l'unité de poignée, le tableau de bord comporte en outre, à la portée du conducteur, un levier de frein à main qui, pour être manipulé, fait lar-
20 gement saillie sur le tableau de bord, ce qui n'est pas sans poser des problèmes en ce qui concerne la sécurité
25 des personnes occupant le véhicule.

L'invention a donc pour objet de proposer une disposition du levier de frein à main selon laquelle la partie qui comprend l'axe de rotation est positionnée de ma-
nière à éliminer tout risque de blessure.

Ce résultat est obtenu par le fait que le levier de frein à main est encastré, au moins partiellement, dans la cavité de la poignée.

Cette disposition du levier de frein à main dans la cavité de la poignée est non seulement avantageuse pour
35 des raisons de sécurité, mais elle apporte en même temps une amélioration de l'accessibilité à d'autres parties du

tableau de bord dans lesquelles se trouvent des éléments indicateurs et de manoeuvre. En outre, il est possible d'obtenir un positionnement nettement plus avantageux car, de par sa nature, le levier de frein à main ne doit être entouré d'aucun élément de changement de vitesses ou de manoeuvre qui, en cas de danger, pourrait être manoeuvré par inadvertance quand le conducteur cherche à saisir rapidement son frein à main.

Selon l'invention, il convient que la disposition dans la cavité soit décalée à l'opposé de la poignée afin de permettre un accès sans difficulté à la poignée et au levier de frein à main.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront au cours de la description qui va suivre, et sur le dessin annexé à titre d'exemple nullement limitatif et sur lequel :

La Figure unique représente de façon schématique la région du tableau de bord d'un véhicule utilitaire situé devant le conducteur.

La cabine 1 du conducteur du véhicule utilitaire représentée partiellement dans son contour, est du type à cabine avancée; la figure montre la disposition du volant 2 avec sa colonne de direction 3 et la région du panneau avant se trouvant devant la colonne de direction et portant le tableau de bord désigné globalement par 4. L'unité indépendante de poignée 6 qui délimite le tableau de bord 4 sur le côté forme la liaison avec la partie portant les instruments 5, directement devant la colonne de direction.

L'unité de poignée 6 comporte une cavité 7 entre deux parties d'extrémité 8 et 9, débouchant vers le côté extérieur et le haut. La poignée 10 est disposée le long du côté extérieur ouvert de la cavité 7, entre les parties d'extrémité 8 et 9 et forme le bord supérieur extérieur de l'unité. Dans le présent mode de réalisation, la cavité est délimitée sur le côté opposé par une paroi latérale 11

en saillie. Cette paroi 11 se trouve contre la partie des instruments 5 du tableau de bord.

5 La cavité 7 contient le levier de frein à main 12 dont l'axe de rotation se trouve dans le fond ou au-dessus du fond de la cavité, perpendiculairement à la poignée 10, de sorte que le levier 12 peut tourner dans un plan parallèle à la poignée 10. Le mouvement de rotation du levier de frein à main peut être limité, dans les positions d'extrémité, par la partie d'extrémité supérieure ou inférieure 10 8 ou 9, qui sert alors de butée. Lorsqu'il se trouve dans une position d'extrémité, le levier de frein à main 12 se trouve essentiellement à l'intérieur de la cavité, ce qui réduit considérablement le risque de blessure en cas d'accident ou autre. L'accessibilité par la poignée, à savoir le 15 risque d'une manoeuvre accidentelle du levier de frein à main au lieu de la prise de poignée n'est guère possible car ce levier se trouve, dans ses positions d'extrémité dont une est représentée, hors de la portée centrale de la poignée et en raison du fait que l'axe de rotation du levier 20 est prévu de préférence dans la région centrale de la poignée 10, dans la direction longitudinale. De plus, l'espace libre correspondant peut encore être agrandi en déplaçant le levier de frein à main 12 de façon dissymétrique vers le côté de la cavité opposée à la poignée 10.

25 Avec les équipements complémentaires associés avec les parties d'extrémité 8 et 9, et qui consistent ici en une bouche d'aération d'une part et d'autre part une manette de réglage, en plus de répondre à toutes les conditions imposées aux unités antérieures, l'unité de poignée selon l'invention 30 permet de loger d'autres équipements complémentaires associés avec la partie des instruments du tableau de bord, et ce d'une façon avantageuse.

Il est évident que, de la manière représentée, le levier de frein à main peut porter un recouvrement de 35 protection, par exemple une poignée entourée de mousse. En ce qui concerne la longueur totale nécessaire, le levier se

trouve essentiellement à l'intérieur de la cavité et sa partie faisant saillie est agencée et guidée de manière que le risque de blessure soit pratiquement exclu en cas d'accident.

REVENDEICATIONS

1 - Unité de poignée pour un tableau de bord de
véhicule automobile utilitaire comprenant un levier de
frein à main dans la région du tableau de bord, ladite
unité de poignée comportant une cavité entre deux parties
5 d'extrémité, au-dessus de laquelle est disposée une poignée
dissymétrique par rapport aux parties d'extrémité et le long
d'un bord latéral dont le côté comporte une ouverture dans
la région recouverte par la poignée et perpendiculaire à
l'axe de rotation du levier de frein à main, unité caracté-
10 risée en ce que le levier de frein à main (12) est au moins
partiellement encastré dans la cavité.

2 - Unité selon la revendication 1, caractérisée
en ce que le levier de frein à main (12) est décalé dans
la cavité (7), à l'opposé de la poignée (10).

